

# l'Apeli s'engagent de nos enfants.

## PETIT RAPPEL POUR CIRCULER EN TOUTE SÉCURITÉ

## La Commune et pour la sécurité

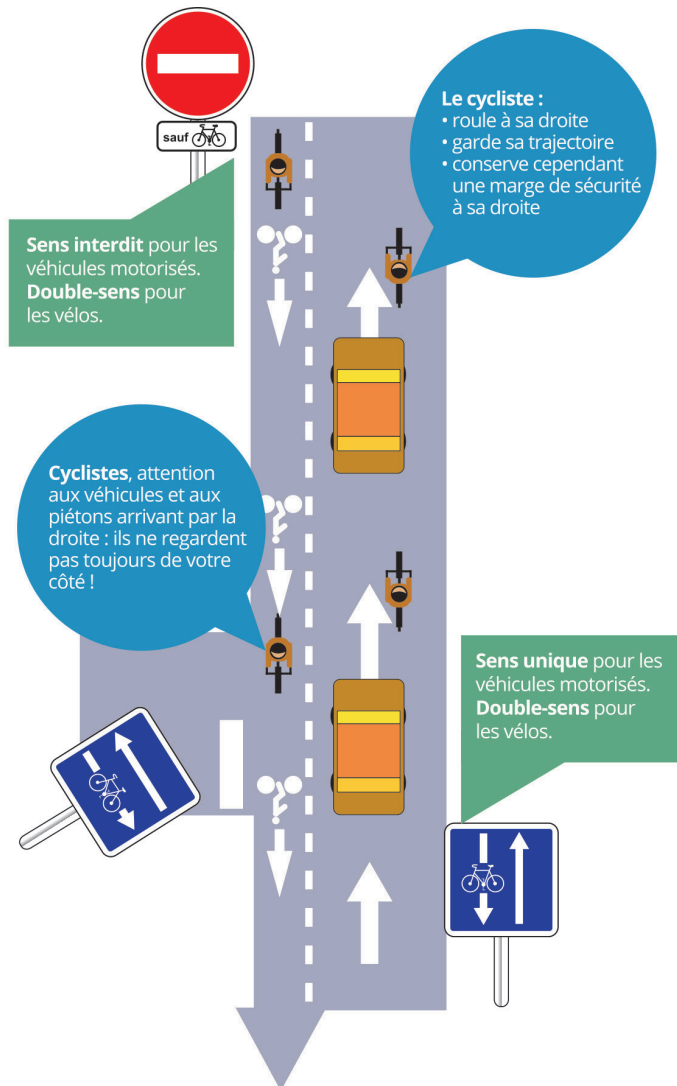
### Parents :

- À proximité d'une école, je ralentis et je reste attentif, détendu et patient.
- Je prends le temps de me garer en toute sécurité dans le respect des règles de stationnement.
- Je reste vigilant à ce qui se passe autour de moi.
- Je respecte et j'utilise les passages piétons.
- Je privilégie les modes de déplacement doux.



### Règles de circulation à vélo :

En l'absence de pistes ou bandes cyclables, les cyclistes circulent sur le côté droit de la chaussée. Ainsi, **rue Leh**, la bande cyclable n'est pas à double sens, les vélos venant de la rue du Traineau doivent emprunter le côté droit de la chaussée.



Pour la sécurité de Tous,  
devant les écoles :  
on met pied à terre.



Pour rappel :  
toute infraction aux  
règles du code de la  
route fera l'objet d'une  
verbalisation et en-  
traînera une amende  
pouvant aller jusqu'à  
135 euros.

### Enfants :

- Je marche toujours sur le trottoir et je n'y joue pas.
- Je traverse, sans courir, aux passages piétons.
- A vélo, j'emprunte les pistes cyclables dans le bon sens.
- En voiture, j'attache ma ceinture de sécurité et je sors toujours côté trottoir.
- À pied, à vélo ou en trottinette, je fais attention aux voitures et aux autres personnes.
- Je porte mon gilet jaune pour être vu.



BIEN VIVRE ENSEMBLE,  
C'EST IMPORTANT.

RESPECTONS CES QUELQUES  
RÈGLES POUR LA SÉCURITÉ DE  
NOS ENFANTS.

## École Maternelle

- 1** La zone de zébras est une zone de Dépose Minute
- 4** Zone piétonne sécurisée - interdiction permanente de stationner de ce côté de la chaussée
- 5** Sécurisation de l'arrivée de la piste cyclable vers l'école maternelle
- 7** Pas de place devant l'école maternelle ?  
Les 2 parkings de l'école primaire Im Leh sont à 280m, soit 4 ou 5 mn à pied

## Groupe Scolaire

- 2** Ne pas se garer sur les 2 pistes cyclables qui longent les 2 parkings Grand Rue
- 3** Respecter les priorités du carrefour  
Respecter les panneaux stop
- 6** Ne pas se garer sur le trottoir devant l'école ni sur le passage piéton

